L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 22 AVRIL 1868. | Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $8, par semestre, $5.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $? par le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles, mais cet escompte ne dépassera pas 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront ? cents la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas marqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces seront envoyés à la fin de chaque mois.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

POUR NLLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 22 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif, à un entrepôt rue Jefferson, à 10 heures — Un panier d'argenterie, 4 boîtes et une malle de [illegible].

Par Eug. Tourné, à 11 1/2 heures, au Bonded Warehouse Toulouse, entre Chartres et Levée—140 barriques de vin rouge de Bordeaux, et 325 caisses de vermouth. Et au No. 4 de la rue Peters—Vin blanc.

Par Montgomery Brook & Co, à 11 heures, au No 321 rue Bourbon, devant Bagatelle — Grande vente de beaux meubles en bois de rose, glaces françaises, tapis, etc., &c.

Par O. Lesassier, au No 69 de la rue de Chartres — Bottes souliers, chapeaux, vêtements et marchandises sèches.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

Par ?. de Ferlet, au No 86 de la rue Bienville—Meubles.

Par A. Faiber au No 46 de la rue de Chartres — Marchandises sèches, lingerie, habillements, chapeaux, etc.

☞ **Achetez vos confiseries et chocolats chez M Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.**

ATTENTION!

☞ L'attention du commerce est appelée sur les ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui, par Eug. Tourné, encanteur.
140 barriques vin rouge au Bonded Warehouse, No. ?, rue Toulouse.
?—35 barriques vin blanc au Importer Bonded Warehouse, No. 4, rue Peters.

ATTENTION!

☞ Le shérif procédera aujourd'hui, à 10 heures A. M. à son entrepôt, No. ? rue Jefferson, Deuxième District, à la vente d'un lot d'argenterie &c. Voir aux annonces.

L'élection.

Nous avouons franchement que nous n'espérions pas voir la Constitution repoussée dans une autre paroisse que la Nouvelle-Orléans, mais nous comptions au moins dans cette dernière sur une assez forte majorité. On verra par les chiffres donnés ailleurs que cette majorité n'est que de mille voix. C'est peu pour une ville où l'élément blanc l'emporte de beaucoup sur l'élément de couleur, et où les blancs par leurs propres votes et par leur influence eussent dû obtenir une majorité de 10,000 voix contre la Constitution.

Ce résultat est dû à l'abstention d'un grand nombre de blancs qui ont préféré s'en rapporter au hasard du soin de débarrasser la Louisiane du joug africano radical, et ensuite à la fraude employée par les radicaux pour grossir leurs votes.

Mais si la majorité dans la paroisse d'Orléans est moindre que celle sur laquelle nous avions compté, il y a lieu d'espérer par compensation que plusieurs paroisses auront donné des majorités contre la Constitution.

Nous n'avons pas encore des données assez certaines pour juger du résultat final, mais ces victoires partielles de la démocratie prouvent que partout où les conservateurs ont voulu se donner la peine d'entrer en relations avec les affranchis et les éclairer, ils ont réussi à les détacher de la cause radicale.

Malgré la revision opérée pendant cinq jours sur les listes d'enregistrement, l'élément africain n'en avait pas moins, sur l'élément blanc, vingt à trente mille voix de majorité, grâce aux fraudes opérées lors de l'enregistrement primitif sous le général Sheridan. Si dans ces conditions d'inégalité les conservateurs réussissent, on pourrait dire que la cause radicale est à jamais condamnée en Louisiane; la victoire de la démocratie serait le signal du départ pour les aventuriers.

Mais si, contrairement aux vœux de tous les bons citoyens, le vote qui vient d'avoir lieu donnait gain de cause aux radicaux, nous en concluerions que le droit de dire que ce vote est l'expression vraie de la volonté de la majorité de ceux qui avaient le droit de voter d'après les lois de la reconstruction.

Dans le cas même où la Constitution serait ratifiée dans l'Etat, le but des radicaux ne se rait pas complètement atteint. La ville de la Nouvelle-Orléans leur échappe, et il n'est point certain qu'ils puissent disposer de la Législature.

Nos lecteurs trouveront ailleurs les retours connus des élections de la paroisse d'Orléans et de quelques paroisses avoisinantes.

Il faudra attendre quelques jours avant de savoir à quoi s'en tenir sur le résultat définitif du vote, en ce qui concerne la ratification de la Constitution, les nominations aux fonctions d'Etat et la composition de la Législature. Lorsque nous aurons des renseignements positifs à ce sujet, nous envisagerons les conséquences de l'élection et nous examinerons la position qui sera faite aux conservateurs par le nouvel état de choses. D'ici là, nous engageons nos amis à ne se laisser aller ni aux illusions ni au découragement. Si le sort veut que nous ayons à subir le régime radical, il nous semble que ce régime ne pourra être que passager.

La race blanche a pour elle la supériorité de l'intelligence et de la richesse, et ce n'est qu'à l'aide de la fraude et des promesses les plus fallacieuses qu'une poignée d'aventuriers blancs a pu l'emporter dans cette élection. Les conservateurs, s'ils savent faire preuve de persévérance et de fermeté, ne tarderaient pas, nous en avons l'espoir et la conviction, à reprendre l'ascendant légitime qui appartient à leur race et à rétablir la société et le gouvernement sur des bases stables qui assureraient la prospérité et le bien-être de toutes les races en Louisiane et qui inaugureraient une ère de véritable liberté, d'ordre et de progrès.

THEATRE DE L'OPERA.

L'AFRICAINE.

Meyerbeer n'était pas un de ces paresseux de génie qui se contentent d'accueillir l'inspiration lorsqu'elle vient et de donner le jet informe de cette inspiration sans s'occuper de polir ou d'achever leurs pensées pour les faire valoir. C'était un travailleur infatigable qui pratiquait au plus haut degré la maxime

Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage
Polissez-le sans cesse et le repolissez.

Il pensait que l'art du joaillier ajoute un grand prix à la valeur des perles et des diamants. Aussi ne se contentait-il pas de puiser dans sa riche imagination une foule de belles pensées musicales, de motifs originaux et de mélodies admirables, il travaillait avec amour à leur donner un encadrement qui put en faire ressortir les mérites; il était devenu expert dans l'art de la ciselure musicale. Chez lui, l'harmonie marche toujours de pair avec la mélodie, et on ne saurait pousser plus loin la science de l'orchestration.

Ce qu'il lui a fallu de labeur et de patientes recherches pour arriver à léguer au monde cette œuvre colossale qui a nom l'*Africaine*, on le comprendra quand on saura que depuis vingt ans il y travaillait, sans cesse retouchant son œuvre dans les détails, la modifiant dans des parties importantes, substituant des morceaux à d'autres. Les variantes faites par Meyerbeer lui-même sont si nombreuses que toute la musique écrite par lui pour cet opéra forme à peu près trois fois la quantité qui contient la partition telle qu'on la joue au grand opéra de Paris.

Les critiques les plus compétents ont écrit de nombreuses pages sur l'*Africaine*, et cependant il n'a pas été dit sur cette composition si riche qui suffirait seule à immortaliser le nom de son auteur si *Robert-le-Diable*, les *Huguenots*, le *Prophète* et tant d'autres conceptions ne lui avaient déjà créé des titres à l'admiration des générations à venir.

On sait que l'*Africaine* n'a été représentée qu'après la mort de Meyerbeer, car le maître n'était pas encore convaincu que son œuvre fût arrivée à la perfection qu'il désirait lui voir atteindre. Ceux qui ont eu la délicate mission de diriger l'exécution de ce chef-d'œuvre ont souvent hésité entre les variantes qui se présentaient à eux. Il leur a, cependant, fallu faire un choix et éliminer bien des morceaux qui ont été imprimés à part et qui pourraient fournir les éléments d'un second opéra.

La partition telle qu'elle a été adoptée pour le Grand Opéra de Paris est une œuvre capitale, riche en beautés de tout genre. Nous avouons notre impuissance à en donner une analyse quelque peu complète. Nous ne pouvons qu'en signaler les traits principaux en engageant nos lecteurs à écouter plusieurs fois religieusement cette musique incomparable; ils y découvriront, à chaque audition, des pensées qui leur avaient jusqu'alors échappé, et ils apprécieront de plus en plus cette source inépuisable de jouissances musicales.

Il n'y a pas d'ouverture proprement dite à l'*Africaine*, mais l'introduction qui précède chaque acte est un chef-d'œuvre d'harmonie et d'orchestration. Dans les morceaux d'accompagnement on trouve, à chaque instant, des phrases splendides.

Le premier acte débute par une gracieuse romance, "Adieu rive du Tage," que madame Seguin (Inès) chante avec goût. Après la scène entre Inès, Don Diego, son père, et Don Pedro, l'époux qu'on lui destine, vient le chœur des évêques, qui n'a pas beaucoup de raison d'être dans la circonstance, car c'est une simple invocation, mais qui, au point de vue musical, est d'une ampleur et d'une majesté resplendissante. Un pareil chœur devrait être chanté dans la vieille basilique de St. Pierre pour le couronnement d'un pape ou d'un empereur ou dans toute autre circonstance solennelle plutôt que pour ouvrir une séance du conseil portugais. Ce chœur a été chanté avec beaucoup d'effet, et chaque fois que cette belle phrase "ô toi que l'univers adore" est revenue, elle a produit une impression profonde. Le récitatif des trois dernières scènes de l'acte est très beau, et la scène finale a été rendue avec beaucoup de vigueur par les artistes et le chœur.

Au second acte, nous signalerons l'air du sommeil chanté par Selika pendant que Vasco repose sur le lit de la prison; c'est une mélodie pleine de douceur et de poésie. Madame Audibert qui excelle à rendre les passages où il faut faire preuve de force et de vigueur, ne lui a pas donné, selon nous, le cachet de grâce et de suavité qu'exige la pensée du compositeur. La scène entre Selika et Vasco a été bien rendue; M. Picot dit très bien le récitatif, et toute la fin du second acte a été interprétée d'une façon très satisfaisante par mesdames Audibert et Seguin, et MM. Picot, Le Chevalier et Van Huffien.

Au troisième acte, un chœur de marins suivi d'une prière que répètent les femmes d'Inès forme une ouverture naturelle aux scènes qui vont se passer sur le vaisseau de Don Pedro. Nelusko est la figure dominante dans cet acte, et nous complimenterons sincèrement M. Le Chevalier sur la manière dont il a rendu et chanté son rôle. Aux deux premières représentations, le public lui a fait bisser la fameuse chanson "Adamastor, géant des tempêtes." Cet acte contient une foule de motifs fort originaux, et nous recommandons aux dilettante de ne rien perdre des beautés de l'accompagnement dans les scènes finales de la tempête et de la prise du navire par les Indiens.

En arrivant au quatrième acte, notre embarras redouble; il nous faudrait signaler chaque morceau, chaque motif, depuis l'introduction jusqu'au duo final. Après la danse et la scène mimée, il y a un fort beau chœur des sacrificateurs de Brahma. Puis vient un solo de Vasco qui exprime son admiration des merveilles dont il est entouré. Ce morceau a été chanté avec beaucoup d'âme par M. Picot; l'accompagnement en est admirable. Dans la scène VI, M. Le Chevalier a dit avec expression son air "l'avoir tant adorée." Le morceau culminant de l'acte est le duo d'amour entre Selika et Vasco. Le génie de Meyerbeer s'y est surpassé, il semble qu'il soit impossible de mettre plus de passion, plus de volupté dans une composition musicale. C'est une véritable gamme d'amour allant *crescendo* jusqu'à l'extase. Ce n'est pas tout-à-fait l'amour oriental, une flamme purement sensuelle qu'exprime ce chant passionné, on y sent l'influence du sentiment plus pur et plus divin qui fait de Selika plutôt une chrétienne sentimentale qu'une adoratrice du farouche Vichnou. M. Picot et Mme Audibert n'ont pas mis assez de suavité dans le passage final de ce duo qui est toujours bissé à Paris et qui a produit ici autant d'effet qu'il devrait en produire. Moins d'éclats de voix de la part de la chanteuse, qui ne doit pas oublier qu'un chant d'amour n'est pas un air de bravoure, et un peu plus d'animation de la part du ténor et nous ne doutons pas que ces deux artistes ne parviennent à électriser la salle, car il y a eu certaines phrases du duo fort bien dites par l'un et par l'autre, surtout dans l'andante. Mais le difficile est de graduer les nuances pour arriver à l'extase final.

Nous passerons sur le premier tableau du cinquième acte qui ne contient qu'une scène et un duo entre Selika et Ines pour arriver au tableau du mancenillier. Que dire de ce fameux unisson des instruments à corde qui précède l'entrée de Selika? Il faut entendre ce morceau pour avoir une idée de l'effet qu'il peut produire. On est saisi au cœur par ce son qui semble sortir d'un seul instrument d'une nature inconnue. La scène est magique et cette musique étrange, prête d'une façon merveilleuse à l'illusion qui transporte le spectateur sur le promontoire de l'Inde auprès de cette reine qui va accomplir le plus grand sacrifice qu'une créature humaine, qu'une femme puisse faire, celui de sa vie et de son amour au profit de sa rivale, afin d'assurer le bonheur de celui qu'elle aime. Tout cela est grandiose et le chant solennel de Selika prolonge l'impression sous laquelle se trouve le spectateur.

Madame Audibert a chanté toute cette scène, dans un style large et expressif et elle a bien terminé ce rôle de Selika qui pour nous est un de ceux qu'elle a le mieux rendus. M. Le Chevalier a obtenu aussi un très grand succès dans le rôle de Nelusko, et nous ne doutons pas qu'aux prochaines représentations M. Picot ne tire encore meilleur parti qu'il ne l'a fait du rôle de Vasco. Les autres artistes, madame Seguin, MM. Van Huffien, Tholer et Pauliny ont convenablement chanté leurs rôles.

Nous avons déjà dit que l'exécution d'ensemble avait été excellente. L'orchestre et les chœurs ont fait merveille. Un pareil résultat fait honneur à M. Calabrési qui a réellement bien mérité du public pour avoir réussi à donner une interprétation aussi satisfaisante d'un pareil ouvrage avec les ressources dont il pouvait disposer. Il a tenu à représenter cet opéra en suivant fidèlement la partition du grand opéra de Paris. Il n'a épargné aucun sacrifice pour donner de l'éclat à la mise en scène et il y a réussi grâce à un renfort de choristes et de comparses, et aux travaux exécutés dans le département des machinistes. Le navire est aussi bien disposé qu'on pouvait le désirer, puisqu'on ne pouvait s'attendre à voir une frégate virant de bord. Le décor du mancenillier, dû au pinceau de M. Develle, est très beau et a été salué par d'unanimes applaudissements.

Donc, l'*Africaine* est un succès au point de vue musical et scénique; il dépend du public d'en faire un succès pécuniaire en remplissant la salle à chaque représentation. Cela est bien dû au compositeur, au directeur et aux artistes, qui tous ont contribué à nous procurer la jouissance d'entendre une pareille œuvre. A Meyerbeer un témoignage d'admiration, aux artistes des applaudissements, et au directeur de bonnes recettes, tel est le tribut que chacun doit se faire un devoir de payer.

L'*Africaine* sera donnée jeudi et samedi, et vu la longueur de l'ouvrage, les représentations commenceront à sept heures précises.

THE MERIDIAN.—La réouverture de cet établissement, connu précédemment sous le nom de "Club House" et situé Exchange Place No 22, entre les rues Douane et Canal, doit avoir lieu samedi prochain. Le propriétaire en est M. C. Chavanne, et ce nom est la meilleure garantie que nous puissions donner aux consommateurs de la qualité des marchandises qui leur seront servies. Nous tenons de bonne source que tous les vins, eaux-de-vie, et liqueurs seront fournis par une des maisons d'importation les plus recommandables de la Nlle-Orléans, et nous ne doutons nullement de la vogue que THE MERIDIAN est appelé à obtenir.

Résidence d'été à louer.—Nous appelons l'attention des familles en quête d'une résidence d'été sur l'annonce publiée dans nos colonnes. La propriété dont il s'agit est située sur le Tchefuncte, entre Madisonville et Covington, à une heure de Mandeville par la rivière. Les communications sont donc très faciles. On y a les agréments de la chasse, de la pêche, et des bains de rivière. La maison d'habitation est un charmant cottage à étage, et on y jouit d'une vue délicieuse. L'endroit est des plus salubres. On louera la propriété toute meublée pour la saison d'été. La personne qui voudrait s'en rendre acquéreur pourrait traiter à des conditions avantageuses.

—On vend par les rues de Paris une petite lithographie coloriée figurant un garde mobile costumé. Voici la description exacte de ce costume: Képi rouge à visière et jugulaire avec cocarde et plumet rouge et blanc flottant, sac ordinaire lévite bleue de roi, ornée de deux rangs de boutons droits se boutonnant sur le côté, épaulettes, collet et parements rouges; pantalon gris de fer avec large bande rouge sur les côtés extérieurs; guêtres blanches.

—Dans l'*Eclipse*, une fine raillerie des procédés de la chiromancie signée Léon Bienvenu:
L'autre jour, un invalide manchot va consulter une chiromancienne.
Celle-ci examine sa main gauche.
—Vous avez là, lui dit-elle, un signe qui indique que vous avez perdu le bras droit!
Epatement du vieux débris.
—Mais soyez tranquille, continue la sorcière, voici, près de la première phalange de l'index, un petit triangle qui annonce que ça ne vous arrivera plus.

ELECTIONS DANS LA VILLE.

Second Dist. Sont élus—Sénateurs, Jewell, démocrate, un autre douteux.

Chambre des Représentants—Stringer, démocrate: Zacharie, démocrate; Mension, (c) radical; Corell, démocrate; un douteux.

Aldermen—V. Prados, démocrate; Raynal, (c) radical.

Assistants-Aldermen—Starken, démocrate; Montgomery, démocrate; Grandpré, (c) radical; Fisher, démocrate.

TROISIEME WARD.—Les officiers d'enregistrement ont remplacé hier soir les commissaires trop fatigués pour continuer à compter les votes reçus au troisième poll. Ils ont trouvé dans la boîte 1175 bulletins quand il n'aurait dû y en avoir que 1132. Sera-t-il rendu compte de cette différence?

Il y a eu dans ce ward, pour la Constitution, 795 voix, et 371 contre. Warmoth 779—Taliaferro 349—Dunn 778—Voorhies 336. Surintendant des écoles: Conway 782—McDonald 324. Congrès, 1er dist.: Jones 762—Mann 364—Sheriff: Dumas (c) 762—Wurzburger 372. Shérif. cours civiles: Davis 766—Maxwell 368. Coroner, 1er et 4e dist: Hire 775—Roche 356.

Avilla a reçu dans ce ward 776 votes qui ne figureront pas dans le compte comme valeur électorale. La même proportion se voit pour les juges des cours de District et les greffiers, l'avocat de District, le maire, le contrôleur, le commissaire des rues, le recorder.

CINQUIÈME WARD.—Voici les retours complets de tous les polls de ce ward: Pour la Constitution, 1,575; contre, 1,500. Warmoth, 1,516; Taliaferro, 1,435; Dunn, 1,551; Voorhies, 1,469; Dumas, 32. Dans ce ward le Dr. Avila a reçu 1,670 et le Dr. Deléry, démocrate, 1,361 seulement. M. Avery, indépendant, a enlevé 40 votes à M. Maxwell, démocrate; et M. Kathman, indépendant, a enlevé 106 voix à M. Murphy, pour la place de commissaire des rues.

Sont élus, pour maire, Conway (dém) à une majorité d'environ 1000 voix.

Wurtzburger (dém) shérif de la cour criminelle, par une majorité d'environ 800.

L'élection de Maxwell (dém) et d'autres officiers de paroisse, du même parti, est douteuse.

Baker, (rad) pour commissaire des rues, est probablement battu par une faible majorité.

ÉLECTIONS DANS L'INTÉRIEUR.

Une dépêche à M. John M. Sandidge, datée de Shreveport, du 20 avril, dit que la paroisse Caddo a donné 300 voix de majorité contre la Constitution.

Une lettre écrite de Bâton Rouge au colonel Smallwood, secrétaire du comité central démocratique, dit: Ouest Bâton Rouge donne une majorité contre la Constitution de plus de 100; Est Bâton-Rouge donne 800.

Tout le ticket démocratique est élu à Bâton-Rouge par plus de 400 de majorité.

On rapporte que quelques precincts dans Est Feliciana, y compris Port Hudson, ont voté pour les démocrates.

Bâton-Rouge, 20 avril—West Feliciana donne une grande majorité pour la Constitution et Est-Feliciana une majorité de 90.

Huit precincts dans la paroisse de St-Landry donnent une majorité de 117 contre la Constitution. On croit que d'autres precincts augmenteront cette majorité.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE—21 Avril.
THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN,
Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	63 degrés
Midi	71 "
3 heures P. M.	72 "
6 heures P. M.	71 "

GRAND CHEMIN DE FER DE JACKSON.—*Election de Directeurs*.—Voici la liste des directeurs de la Compagnie, choisis pour l'année suivante:

Pour la Louisiane.—MM. G. T. Beauregard, C. Fellowes, Wm. Henderson, Williamson Smith, J. J. Warren, W. A. Gordon, C. J. Leeds, A. Schreiber, E. J. Forstall, W. E. Seymour, John Armstrong, Alfred Moulton.

Pour le Mississippi.—MM. Wirt Adams, R. D. Brown, B. L. Hatch, B. B. Barker, A. M. Carothers, L. F. Montgomery.

AFFAIRE DE COUPS DE COUTEAUX.—Lundi soir, vers 9 heures, une rixe a eu lieu rue de la Douane, entre Franklin et Tremé, où un homme de couleur du nom de Sam Huston, a été attaqué par trois nègres inconnus qui lui ont fait de fortes entailles. L'homme a été transporté chez lui, rue de la Douane, entre Tonti et Rocheblave. Plus tard, trois nègres, appelés Johnson, Alexander et Murphy ont été arrêtés par l'officier Hanser, sur l'accusation d'avoir commis cette offense.

RECORDER NEVILLE.—M. Roman a été traduit devant son honneur, qui a disposé de son affaire par l'endossement suivant sur l'affidavit: "Respectueusement transmis au recorder Gastinel, l'accusé étant en prison avec Cupi, et relâché par M. Noble, gardien du Work-House, pour s'engager dans l'élection, et qu'il avait été antérieurement envoyé au Work-House, par le recorder du 2d. District.

RECHERCHE.—Les officiers préposés à l'enregistrement à la Nouvelle-Orléans sont chargés par le général Buchanan de s'enquérir si les commissaires d'élection ont fait le retour des votes tels qu'ils ont été donnés ou s'ils ont ajouté des initiales aux noms tels qu'ils étaient portés sur les bulletins. Le résultat de ces démarches sera adressé immédiatement au quartier général.

Par un autre ordre, le général Buchanan décide que les enregistreurs ne seront pas obligés de recompter les votes reçus, excepté dans certains cas qui seront déterminés si la nécessité le requiert.

ALDERMEN.—Le maire Heath a recommandé le passage d'une ordonnance pour obliger les contribuables à payer en greenbacks la taxe levée pour servir les intérêts de la dette consolidée. Référé à l'avocat de ville.

Une résolution pour contracter avec M. Stein pour l'enlèvement des animaux morts de la ville, moyennant un prix de $500 par an, est adoptée.

Une ordonnance pour vendre le droit de passage pour un chemin de fer de l'intersection de la rue du Canal et Magasins sur une portion de la voie du chemin de fer de la rue Claiborne, Delord et autres rues, pour lequel il faut faire une ordonnance pour permettre à la compagnie de Canal et Claiborne une proportion équitable de la voie, a été adoptée à la première lecture.

Une pétition des propriétaires sur l'arrière partie du Quatrième District, se plaignant du manque de facilité pour la circulation et pressant le Conseil d'adopter une ordonnance pour la vente du droit de passage pour un chemin de fer gagnant par la rue Claiborne la partie supérieure du Quatrième District, est référée.

L'ordonnance introduite dans un meeting précédent, pour interdire à la ville les paiements en billets de ville, excepté pour les réclamations au-dessous de $100, a été amendée par l'enlèvement des mots: "à l'option des détenteurs," et ainsi amendée a été envoyée aux Assistants-Aldermen. L'ordonnance, maintenant, interdit à la ville de payer en billets de ville sous aucune circonstance.

Le conseil se forme en séance exécutive.

ASSISTANTS-ALDERMEN.—Le rapport du trésorier accuse une recette de $197,213 et une dépense de $112,142.

Une communication de F. Mooney & Co., portant que ladite partie a transféré certain droit à la Compagnie du chemin de fer d'Orléans et demandant une légalisation, est référée au comité de finance.

Une communication de la Compagnie du chemin de fer Canal et Claiborne demandant une extension de ligne de Remparts à la rue des Magasins, par la rue du Canal, est référée au comité des rues.

Une communication de Geo. Clark, président de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, demandant permission de changer la ligne dudit chemin, est référée au comité des rues.

La résolution autorisant le paiement de $1,000 à Alexander Walker pour services rendus, est adoptée, M. Dunn prévenant le Conseil qu'il en demandera la reconsidération à la prochaine séance.

Une communication de W. H. McLellan, président de la Compagnie du chemin de fer St-Charles, demandant une extension de ligne vers le fleuve, est référée.

La résolution des aldermen sur l'émission des billets de ville en payement des réclamations au dessous de $100 et qui amende une résolution qui n'a pas encore eu le temps de vivre est déposée sur le bureau, sujette à appel.

La résolution relative à l'établissement d'un "Elevator" est amendée en réduisant la concession de 25 à 15 ans.

Une ordonnance pour vendre les revenus de certains Marchés en bloc, pour un terme de 10 ans, pourvu que la somme ne soit pas au dessous de $2,200,000, subit sa première lecture; et les règles étant suspendues par un vote de 10 contre 4, l'ordonnance est finalement adoptée.

Le Conseil s'ajourne.

LES MODES A PARIS.

Paris, 24 mars.

On se rapproche de plus en plus des toilettes Marie-Antoinette: on en donne le nom aux fichus, aux chapeaux, à de certaines robes, on reprend les paniers que portait cette pauvre reine. Oui, vous avez bien lu, les paniers sont *positivement* adoptés par plusieurs femmes pour les robes de bal! La comtesse de Valon était si gracieuse au bal de la duchesse de Bisaccia avec les paniers qui soutenaient sa robe rose, que, dès le lendemain, on voulait marcher sur les traces de cette aimable dauphine et que les paniers prenaient la place que son goût leur avait assurée! — C'est très avantageux, et cela fait également valoir la taille et la toilette. On a beau prêcher l'absence *complète* de la crinoline, il est positif que les plus belles robes perdent de leur fraîcheur quand elles tombent *inanimées* au lieu d'être étalées convenablement sur des jupons empesés, ce qui est mieux que les cerceaux raides et souvent anguleux des crinolines.

Presque toutes les toilettes de bal se font *relevées* par des fleurs, des choux de satin ou des agrafes de pierreries, et cela n'est joli qu'à la condition d'être suffisamment étalé pour que l'on puisse juger des plis des draperies.

Les chapeaux sont quelquefois assortis aux robes, mais de préférence blancs ou noirs, à larges barbes de tulle brodées, perlées ou ornées de rouleaux de satin et arrêtées par une agrafe ou un nœud sous le menton. Les pouffs Marie-Antoinette sont adoptés pour les grandes toilettes du jour et pour les théâtres, ou un *soupçon* de chapeau est admis!

On voit aussi des chapeaux en tulle blanc ou de couleur *cristallisé* et garnis de fleurs et de feuilles cristallisées aussi. Sauf les pouffs, les chapeaux à barbes et les chapeaux-mantilles, il est impossible d'indiquer la forme des autres, parce que chacune choisit ce qui lui plaît ou ce qui lui va bien, ce qui n'est pas, hélas! toujours la même chose!

Jeudi, chez la duchesse de St-S...... on a remarqué un chapeau à barbes en tulle paille tout garni de rouleaux de satin paille et orné d'un bandeau en plume frisée sur le front et sur le côté d'une aigrette blanche à base de plumes flollettes noires.

A côté de ces modèles d'élégance, on voit des choses plus simples; beaucoup de foulards unis ou à raies, des taffetas d'Orient ou grisaille; des algériennes rayées satin et mat; des sultanes unies et une foule de ces étoffes toujours les mêmes qui paraissent à chaque printemps sous des noms toujours différents. Ce qu'il y a de plus fort, c'est que la Parisienne elle-même s'y laisse prendre chaque année et ne reconnaît son erreur que lorsque sa robe est faite et toute pareille à une foule d'autres qu'elle a portées les années précédentes.

Grande-Bretagne.

Le télégraphe nous a annoncé l'échec du ministère Disraeli sur la motion de M. Gladstone; voici ce que dit l'*Indépendance belge* du 1er avril sur cette motion:

Une motion relative à l'Eglise établie d'Irlande a été présentée le 22 mars à la Chambre des Communes d'Angleterre par M. Gladstone, conformément à l'engagement qu'il en avait pris. Elle est divisée en trois paragraphes, dont le premier formule très nettement l'idée précédemment émise par le chef de l'opposition: "L'Eglise établie d'Irlande doit cesser d'exister comme institution, tout en tenant compte des intérêts individuels et des droits de propriété." Cette restriction indique qu'il sera donné des indemnités et des compensations pour les intérêts qui pourraient être lésés par cette mesure générale. Le second paragraphe demande qu'il ne soit pas créé de nouveaux intérêts jusqu'à la décision du Parlement, et le troisième propose une Adresse à la Reine pour la prier de remettre à la garde du Parlement, jusqu'au règlement de la question principale, ses droits et privilèges pour la disposition des titres et propriétés ecclésiastiques en Irlande.

M. Gladstone a développé, le 29, ces propositions. L'Eglise établie d'Irlande, selon lui, est une institution dangereuse au point de vue politique et injuste au point de vue social. M. Gladstone a demandé avec beaucoup d'éloquence que la question fut résolue sans délai; à quoi lord Stanley a répondu que le Parlement actuel, étant à la veille de faire place à une assemblée issue de la réforme électorale, n'avait pas le droit d'anticiper sur les résolutions futures de ce Parlement.

La politique du cabinet Disraeli a été l'objet d'attaques très vives de lord Cranborne. Cet orateur l'a déclarée peu honorable et indigne de toute confiance. Cette démonstration emprunte une haute importance à la position que lord Cranborne a occupée dans le ministère Derby, dont il s'est séparé lors de la présentation des lois sur la réforme électorale, par l'autorité que, par la rectitude de son caractère et l'énergie de ses convictions, il exerce encore sur les bancs de la droite.

Comme on le pense bien, les journaux tories sont furieux contre la proposition de M. Gladstone. "C'est, dit le *Morning Herald*, une menace d'expulsion contre les propriétaires d'Irlande, de spoliation contre l'Eglise." Il est étonnant que ce journal n'ait pas encore pu comprendre ce que tout le monde a compris, même les tories qui ne sont pas absolument aveugles, qu'il faut faire pour l'Irlande quelque chose de radical et que la résolution de M. Gladstone est aussi modérée qu'on pouvait le désirer, puisqu'en déclarant fini un état de choses aussi injuste qu'insoutenable, il prend soin néanmoins de sauvegarder les intérêts qui pourraient se trouver lésés.

En tout cas l'opposition aura fait son devoir. En Irlande, du reste, on attend, ou plutôt on espère des mesures radicales. A une réunion de l'Association nationale tenue à Dublin vendredi dernier, on a lu une lettre du cardinal Cullen dans laquelle il se félicite de ce que "il est maintenant admis par tout le monde que l'Eglise établie d'Irlande est une injustice et une insulte pour le peuple" et de ce que "les hommes d'Etat d'Angleterre paraissent déterminés à y mettre fin."

Il croit aussi que tout le monde comprend qu'il y a nécessité de modifier les lois relatives au sol (*land laws*) qui "forcent tous ceux qui ont quelque industrie à fuir en Amérique, ce qui amène comme conséquence l'appauvrissement du pays."

Le duc de Marlborough vient de présenter à la Chambre des Lords un bill tendant à instituer un ministère de l'éducation, auquel serait confié le soin de prendre, sauf l'approbation et la sanction du Parlement, toutes les mesures propres à répandre les bienfaits de l'instruction.

La liberté de l'enseignement.

M. Chaix d'Est Ange a présenté dernièrement au Sénat français un rapport sur quelques pétitions relatives à la liberté de l'enseignement supérieur. Voici la première partie de ce rapport, qui a soulevé dans la presse d'assez vifs débats:

"Plusieurs pétitions inscrites sous les numéros 731 et 810, et portant un grand nombre de signatures, ont été adressées au Sénat. Elles appellent l'attention du gouvernement sur l'enseignement de certaines des Facultés, et demandent, comme le seul remède à la propagation des funestes doctrines qu'elles signalent, la liberté de l'enseignement supérieur.

"Ces pétitions ont été distribuées à votre cinquième commission de la session dernière, qui, après le plus sérieux examen, m'a chargé d'avoir l'honneur de vous en faire le rapport.

"Avant d'entrer dans l'examen des graves questions qui sont soulevées devant vous, je crois qu'il est de mon devoir de vous donner l'analyse des pétitions, de celle du moins qui réunit la presque totalité des signatures.

"Or, voici les faits que cette pétition signale:

"Un professeur aurait dit à la Faculté de médecine que la substance nerveuse avait pour propriété la pensée, et que quand elle mourait, celle-ci n'allait pas retrouver une seconde vie dans un monde meilleur. La matière est le lieu de la pensée. St. l'homme a une âme, le singe en a une aussi, sinon, non.

"Un autre professeur aurait prononcé ces paroles en faisant l'éloge de Malthus:

"Partout où a accru l'aisance, doit s'accroître aussi la sollicitude paternelle en vertu de laquelle on ménage le nombre de ses enfants."

"Autre grief.

"Un médecin des hôpitaux se serait moqué d'une pauvre femme qui portait au cou une médaille de la Vierge, et des faits semblables se reproduiraient souvent dans les hôpitaux.

Enfin, dans un discours prononcé à la Faculté, on aurait réclamé le matérialisme.

"Telles seraient, suivant les pétitionnaires, les doctrines des maîtres et le résultat de leurs leçons sur l'esprit des élèves.

"Les pétitionnaires ajoutent qu'il y a des principes qui forment le patrimoine de l'humanité et sur lesquels il ne faut pas porter la main. Ces vérités sont tellement nécessaires à l'humanité, qu'un matérialiste lui-même a dit que le dogme de l'immortalité de l'âme est un dogme bon pour encourager les faibles et pour soutenir les méchants.

"Les pétitionnaires pensent qu'à de pareilles doctrines il faut opposer la liberté de l'enseignement supérieur, qui produira le même bien qu'a déjà produit la liberté de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire.

"Chacun sera libre de choisir ses maîtres; les maîtres opposeront doctrines à doctrines, le matérialisme n'aura pas le monopole de l'enseignement, et les sciences elles-mêmes y gagneront.

"Les pétitionnaires font observer que cette question intéresse au plus haut point l'ordre, la morale, la liberté des consciences, et ils demandent le renvoi de leur pétition au ministre compétent.

"Dans la même pétition, il est question de scènes violentes qui auraient eu lieu à la faculté de médecine, et au milieu desquelles les doctrines les plus funestes auraient été proclamées, et par les maîtres et par les élèves.

"A la pétition était joint un article du journal le *Phare de la Loire*, qui prétend rendre compte de la séance d'inauguration d'un cours ouvert à la Faculté de Médecine, le 22 mars 1867, dans lequel un professeur aurait été acclamé parce qu'il aurait accepté le patronage d'élèves qui le déclarait matérialiste."

Dans le cours de son rapport, M. Chaix d'Est-Ange dit qu'au gouvernement appartient l'enseignement à tous les degrés. "C'est l'éducation, dit-il, depuis les plus simples éléments jusqu'à la plus haute étude, qui fait l'homme, prépare son avenir, découvre ses aptitudes, dirige ses opinions, forme son intelligence, et, en décidant ainsi de son sort, décide en même temps du sort des empires." Et il ajoute aussitôt: "En présence de ce grand intérêt social, n'est-il pas juste de reconnaître que l'éducation de la jeunesse est l'une des principales attributions de la puissance publique, et qu'elle en a la charge et le devoir." Cela dit, il rappelle qu'en France "cet intérêt considérable et permanent qu'a l'Etat de ne jamais se dessaisir de la surveillance, en ce qui touche l'éducation de la jeunesse, n'a jamais été méconnu."

Le rapporteur finit par conclure à l'ordre du jour. Le Sénat a renvoyé la discussion à une séance subséquente. En attendant qu'il se prononce, la presse s'occupe du rapport de M. Chaix d'Est-Ange et des pétitions qui en sont l'objet. Le *Siècle* pense que les pétitionnaires ont surtout pour objet d'enlever à M. Duruy la direction de l'enseignement. Le *Journal des Débats* croit que, sous prétexte de faire triompher le spiritualisme, ils tendent à s'emparer de toutes les branches de l'instruction publique, ce qui n'est pas douteux. L'*Opinion nationale*, tout en se déclarant spiritualiste, proteste contre les hommes qui voudraient proscrire la philosophie des Laplace, des Lalande, des Broussais et des Cabanis. L'*Avenir national* combat les pétitions en se plaçant au point de vue positiviste. Le *Phare de la Loire* parle dans le même sens et insère une lettre dont l'auteur, en faisant profession de matérialisme, dit qu'il préfère mille fois l'état de choses actuel à une liberté d'occasion qui préparerait l'avènement des jésuites.

—On écrit de Saint Laurent au *Journal de Montbély*:

"Dimanche dernier se faisait en cette commune une vente mobilière au domicile mortuaire d'un sieur Monnaux, dit *Louse*, vieillard décédé sans enfants quelques jours auparavant. L'intérieur de la maison regorgeait de *peus*, l'inclémence de la température ne permettant pas de faire la vente devant la porte, ainsi que cela se pratique ordinairement.

"Les adjudications allaient leur train et les quolibets se croisaient sous le feu des enchères. Bref, on riait et l'on plaisantait ainsi qu'il arrive souvent en pareille occurence, quand un jeune homme avisa dans un coin deux vieux chapeaux en laine, semblables aux shakos dont se coiffaient les gardes nationaux de la génération de 1830.

"Notre jeune gars saisit ces deux chapeaux, et, par réminiscence sans doute du carnaval enterré depuis peu, il se mettait en mesure de se coiffer de l'un d'eux quand, à la suite d'un renfoncement destiné à donner à ce chapeau une forme encore plus grotesque, il vit s'échapper de la coiffe.... une feuille de papier timbré noircie par une écriture ancienne. Etonné, il en déchiffre les premiers mots, et tout d'un coup s'écrie: "V'là l'testament dont Monnaux L uise qu'on z'est tant cherchi; i baille tourtout à un tel." (Nous respectons le style, à l'exception du nom propre, que nous croyons devoir supprimer.)

"Le notaire interrompit aussitôt la vente, et, constatation faite, il reconnut qu'effectivement ce vieux papier était un acte en due forme qui constituait le sieur D..., neveu du défunt, son légataire universel, à l'exclusion des autres collatéraux. Or il s'agit d'un héritage qui est évalué à plus de 50,000 fr.

"Le précieux chiffon de papier, remis séance tenante au notaire, va subir tout le contrôle et toutes les formalités nécessaires pour devenir un acte authentique et irrécusable."

— Une correspondance adressée à l'*Opinion nationale*, donne de mauvaises nouvelles de la santé du pape.

"Il y a quelques jours, il a éprouvé une effrayante syncope. Le médecin et le moine spécial accoururent à temps pour le conjurer. Peu d'instants après arriva son médecin particulier, le professeur Viole, qui acheva de dissiper les terreurs de l'auguste vieillard, qui, prétend-on, est excessivement frappé du proverbe romain qui ne donne pas plus de vingt-cinq ans de règne aux vicaires de Jésus-Christ."

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Résolution pour retirer l'Impeachment.

Vote de Parti pour la continuation du Procès.

Elections en Georgie.

Grand espoir des Démocrates.

Nouvelles de l'Expédition d'Abyssinie.

Nouvelles européennes.

Paris, 21.—Le *Moniteur* nie les récents rapports sur les mouvements de Garibaldi. Il est toujours à Caprera.

Une lettre de l'Amérique du Sud dit que les alliés se tiennent sur la défensive. Ils n'avaient pas attaqué l'Ascension comme cela avait été rapporté.

Londres, 21.—L'avocat du général Nagle publie une note où il dément son départ. Nagle est toujours détenu.

Londres, 21—Une lettre datée d'Ashongo, le 19 mars, dit que le gén. Napier s'était arrangé pour faire sans délai une pointe sur les travaux de Theodoros, à Magdala. Le gros de l'armée était arrivé à deux jours de marche du camp du roi.

Des dépêches de Jonda, du 2 avril, rapportent que le général Napier était allé en avant et que l'assaut projeté avait été fait, mais que le résultat en était inconnu, par suite d'une rupture dans les fils du télégraphe, près du campement de l'armée à Lenope.

Nouvelles de Washington.

Washington, 21. *Chambre.*—Robinson a présenté une résolution pour appeler les commissaires et renoncer à l'impeachment.

L'orateur dit que c'est une question de privilège; mais sous la décision de l'orateur ou d'une majorité, la Chambre pourrait refuser de considérer même une question de privilège.

La Chambre refuse de s'occuper de la résolution par un vote strict de parti.

Le comité des Postes est chargé d'examiner la question de savoir s'il conviendrait au gouvernement de s'assurer le contrat des lignes télégraphiques.

Des bills pour restaurer les lieutenants commandants Abbott et Doty sur la liste active, sont adoptés.

Un bill abolissant les troisièmes assistants ingénieurs et réduire les soldats de marine à 1500, est adopté.

Un amendement à la loi de banqueroute, étendant le temps à janvier 1869 pour ceux qui ne peuvent payer 5 p 0|0, a passé.

Washington, 21.—Le secrétaire du Trésor rapporte que le montant réalisé des propriétés confédérées à l'étranger s'élève à $114,000, au prix de $30,000. Cela vient des steamers Shenandoah, Sumter, Tallahassee et de l'agent confédéré R. P. Walker.

M. Cunard nie que le Cuba et le City of Paris jouent à la course.

Le contre amiral Rower, parti pour aller prendre le commandement de l'escadre asiatique, est arrivé au cap de Bonne Espérance. Tout le monde se portait bien.

M. Stanberry est beaucoup mieux.

Il y a eu un plein conseil de cabinet aujourd'hui.

Le Président a envoyé aujourd'hui plusieurs messages de routine à la Chambre.

Le secrétaire McCulloch rapporte que les archives du gouvernement confédéré montrent que beaucoup de millions ont été reçus et déboursés par J. Colin McRea sur les pertes confédérées en Europe, et des procès ont été maintenus pour atteindre les balances qui étaient dans ses mains à l'extinction de la Confédération. Il n'y a qu'un procès pendant en France.

Washington, 21.—Le secrétaire du Trésor prépare une liste de postmaîtres d'office depuis février dernier, avec les noms des membres du Congrès qui les recommandent.

Washington, 21—Les douanes ont rapporté en moyenne pendant ce mois un demi million par jour.

Le revenu a reçu aujourd'hui $217,000.

Nouvelles diverses.

Ottawa, Can., 21.—Les preuves de la culpabilité de Whelan s'accumulent. Whelan a fait plusieurs importantes admissions.

Patrick Buckley, portier de la Chambre des Communes, a été arrêté à la suite d'un témoignage contradictoire. Les autorités font faire des recherches dans toutes les directions.

Augusta, 21.—L'élection marche sans trouble sérieux. Les noirs restent autour des polls interrogeant pour le ticket radical. Le vote démocratique est considérable aujourd'hui; mais les radicaux emportent le comté. Des soldats sont postés près des polls pour maintenir l'ordre.

Wilmington, 21.—L'élection a commencé ce matin. La journée s'est passée tranquillement. Le vote approximatif pour la Constitution dans quatre wards est de 1,200, contre 570. Quelques nègres ont voté le ticket conservateur. Les blancs de cette ville votent généralement le second et le troisième jour, tandis que les nègres font leur plus grand effort le premier.

Savannah, 21—Les conservateurs sont pleins d'espoir. Le vote démocratique aujourd'hui a été de 10 contre 1. Les nègres conservateurs sous l'influence des blancs sont défiants maintenant, et les efforts actifs faits par les nègres radicaux pour écarter des polls les nègres conservateurs ont échoué. Les polls se sont fermés aujourd'hui au grand découragement des nègres radicaux et des meneurs. La perspective est que dans les deux jours suivants les conservateurs gagneront du terrain. Les choses se passent tranquillement. On ne craint d'autre danger que l'influence radicale.

Un meeting conservateur a eu lieu ce soir, et les membres du parti ont toute l'activité que la crise requiert.

On a vu aller aux polls, aujourd'hui les plus respectables citoyens de Savannah. On a reçu 2390 votes, et dans le comté 1068; total 3458.

Mobile, 21—Des nouvelles de l'intérieur de l'Alabama et du Mississippi rapportent de sérieux dégâts aux plantations; les cours d'eau ont beaucoup monté et l'on craint qu'il faille replanter les basses terres.

Jackson, 21.—La Convention montre une disposition à s'ajourner avant peu.

Les dernières pluies ont sérieusement nui aux promesses des récoltes et retardé les voyages sur les chemins du Centre.

Atlanta, 21.—On procède aux élections tranquillement, et les deux partis sont pleins d'enthousiasme. On suppose qu'il a été donné 2600 votes dans les deux journées, et que Gordon a jusqu'ici une majorité de 500 voix. Le club démocratique de Fulton a lancé la circulaire suivante:

"Les Démocrates du comté de Fulton félicitent le peuple de la Georgie sur le succès obtenu par Gordon, qui réalisera une majorité de mille voix en ce comté. J. F. ALEXANDER, Président du club Démocratique.

Macon, 21.—A la fermeture des boîtes de scrutin, aujourd'hui on comptait que 3,000 votes y avaient été déposés. Le gain des Démocrates a été très fort aujourd'hui.

De la partie Sud Ouest de l'Etat de la Georgie, où les nègres sont très nombreux, les nouvelles sont favorables aux démocrates.

Adolphus Froutman, négociant respectable de cette ville, a été tué par la chute du plancher de l'étage supérieur d'un magasin de comestibles sur la rue Second.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud Ouest, 21—Arrivé le steamer Aguez, de Galveston, avec fret et passagers; le schooner Extrania, de la Havane, en 12 jours, avec de la mélasse.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 21—Descendant le steamer Belle Lee à 9 P. M. hier soir, le Quitman à 8 h. A. M. Le fleuve monte.

Marchés européens.

Londres, 21 au soir—Consolidés 93 3|8 à 93 1|2. Bons 70 1|4.

Frankfort, 21—Bons, solides à 75 5|12.

Paris, 21—Bourse plus ferme. Rentes en hausse.

Liverpool, 21 au soir—Coton plat et en baisse d'une fraction. Vendu aujourd'hui 8,000 balles Upl. 12 1|8 à 12 1|4. Orléans 12 3|8 à 12 1|2. Manchester, avis favorables. Filets et tissus fermes.

Havre, 21—Coton plat et en baisse. Upl. 47, 50.

Marchés Américains.

New York, 21—Coton, plat et plus facile. Vendu 700 balles. Mid. 31. Or, 139 1|8. 5-20, avec coupons 111 3|4.

New-York, 21—Fonds publics actifs à la clôture et solide. 5-20, 111 3|4. Argent facile. Prêts sur demande à 7 p. 0|0, avec quelques opérations à 6. Actions plus basses, mais un peu améliorées vers la fin.

Balance à la sous-trésorerie, $105,000,000.

Savannah, 21—Coton plat et sans changement. Rien ne se fait. Prix nominaux. Mid. 31. Rien reçu depuis vendredi à cause des dommages causés aux chemins de fer par les dernières pluies.

Charleston, 21—Pas de demande de coton, aujourd'hui. Vendu seulement 38 balles. Middling nominal à 30 et 31. Reçu, 187 balles. Exporté, 1,558.

Mobile, 21—Coton plat et nominal. Pas de vente. Reçu, 66 balles. Pas d'exportation.

Louisville, 21—Tabac actif et en hausse. Vendu 237 balles. Farine superfine 8 00 à 9 00. Coton 30. Whiskey inactif et nominal. Graisse 17 3|4. Temps clair et agréable.

St Louis, 21—Tabac sans changement. Farine superfine de 6 à 8. Mess porc 26 65. Bacon 13. Graisse 17 1|2. Temps clair et chaud.

Cincinnati, 21.—La farine a une tendance à la hausse; de famille 11 25. Mess porc 27 00, tenu à 27 50. Graisse 17 3|4. Bacon sans changement. Beurre 46 à 50. Foin 13 à 15.

(Dépêches d'hier soir.)

Nouvelles du Mexique.

La Havane, 18 — Un dernier arrivage de la Vera-Cruz apporte les nouvelles mexicaines suivantes:

Le général Jimenez s'est soumis au gouvernement. Juarez se remet de maladie. La révolution dans le Sinaloa gagne du terrain. Les brigands ont mis à sac plusieurs villes et ont commis d'autres grandes dévastations.

Oaxaca a aboli la taxe d'Etat sur les provisions et les manufactures de l'intérieur.

La guerre indienne continue dans la Sonore. Le gouverneur McCormick, de l'Arizona, et le gouverneur de la Sonora ont eu une entrevue et ont arrangé des moyens de transit pour la Sonora.

Une église protestante a été ouverte dans la ville de Mexico. Castoro a donné sa démission de ministre de la justice. On rapporte que des armes ont été envoyées de San Francisco pour les révolutionnaires de Mazatlan.

Londres, 21—Mullany, un des conspirateurs de Kierkenwell, est devenu témoin d'Etat. Son témoignage fait tort à la défense.

Le parlement s'est réuni, mais n'a rien fait.

Le prince de Galles a passé en revue les troupes sur la place du Phœnix, à Dublin.

Washington, 21—Le bill de Banks protégeant à l'étranger les citoyens naturalisés, amendé de manière à permettre au Président de suspendre les relations commerciales avec les nations dont le gouvernement américain aurait à se plaindre, et mettant les ambassadeurs, consuls et agents en dehors de la classe des personnes que le Président pense faire emprisonner en représailles, a passé par 99 contre 5.

La pression sur les sénateurs non engagés est épouvantable, et vient de tous les côtés. Les appréhensions des amis du Président augmentent.

Les nouveaux officiers municipaux d'Alexandrie ont justifié de leurs qualités. Il n'y a pas de nègres ni de Virginiens natifs connus parmi les nouveaux officiers.

Liverpool, 21—Après midi: coton plat.

New York, 21—Coton plat et fléchissant; or 139 1|4.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 21 avril.

Le résultat annoncé de l'élection a donné plus d'encouragement au marché.—La confiance ne s'est encore manifestée que par la hausse des billets de ville.

Les bons, les actions et autres garanties ne cessent pas de faiblir. Nous n'avons aucune transaction importante à constater.

Les banques répondent à une assez bonne demande d'escomptes.

Il ne s'est pas vendu de change sur l'Angleterre au dehors, et les banques n'ont pas déclaré d'achats. Les banques ont vendu 1,000 livres, à 60 jours, à 154, 4,000, à vue, pour de l'or, à 110 et 23,000 francs à 5.65. Ces opérations indiquent une hausse générale.

Le change américain s'achète encore à 1|4 à 3|8 et se vend à 1|2 de prime.

La demande d'or a été animée, aujourd'hui et à une hausse. Le marché de New York a ouvert à 138 1|2, puis il est monté à 139 à 139 1|4 et a clos à 139 1|8. Les ventes embrassent $90,000, à 139 1|2 à 139 5|8 et 139 3|4, avant les nouvelles, et, ensuite, à 140, 140 1|4 et 140 3|8. La plupart des transactions ont eu lieu aux plus hauts prix de la Bourse. Sur les comptoirs, le taux était de 140 à 140 1|2. Les demi piastres américaines se sont vendues à 136 1|4.

Les billets de ville ont ouvert à 58, puis ont graduellement monté. Vers la clôture $25,000 se sont vendues à 26 1|2 et $1,000 à 26 1|4. Sur les comptoirs, le taux était de 26 à 27. Au Board de midi, $5,000 se sont vendues à 26 1|2.

Dix actions de la Banque d'Amérique se sont vendues à 131 et 33 du Chemin de fer du Crescent City à 105 1|2.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi soir, 21 avril 1868.

COTON.—Les dépêches de Liverpool ont été décourageantes aujourd'hui. Ces avis ont annoncé que le marché en question avait ouvert calme à 12⅛ d pour l'Uplands, et 12⅜ d pour l'Orleans middling; et, à 5 p. m. la place était encore dans le même état, et les ventes y opérées n'avaient formé qu'un montant de 8000 balles, prises à 12 1|8 et 12¼ d pour l Uplands et à 12 3|8 à 12½ d pour l Orleans middling.

Le marché de New York a aussi été calme à 31 à 32 c pour le middling.

Plusieurs acheteurs étaient sur pied, ce matin, mais il ne s'est fait que peu de chose. Nous avons cru parler de ventes qui ont embrassé un montant de ?? balles prises sur la base de 29¾ à 30 c pour le low middling et 30¾ à 31 cents pour le middling. Les acheteurs, en général, visent à une réduction qui porterait le good ordinary à 28 c, le low middling 29 c et le middling à 30 c, mais les facteurs ne sont nullement disposés à faire une pareille concession. La demande a été modérée et les taux payés aujourd'hui ont été irréguliers, et les prix sont encore nominaux.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		1525?
Reçu aujourd'hui	757	
" précédemment	631312	
Cotons avariés, épars, &c. &c.	3239	
		635308
		650,561
Expédié aujourd'hui		
" précédemment	589632	589632
Stock en mains		60932

TABAC.—La demande a continué à être bonne durant les trois jours qui viennent de s'écouler, mais les transactions ont été restreintes en partie par le peu d'harmonie qui règne entre les vues des acheteurs et des facteurs et en partie par la faiblesse du stock des grades en demande. Toutefois, les ventes du moment ont pu former un montant de 50 boucauts qui ont été pris à des prix qui s'alignent avec les cotes suivantes: Léger.—Refused, 6 à 7 ½, common leaf, 8 à 9, medium, 9½ à 10, bon, 12 à 14, fin 15 à 17 cts, choice selections de 17 à 20 cents la livre. Lourd.—Refused, 7 à 8, common leaf, 10 à 11, medium 10 à 12, good, 14 à 15, fin, 18 à 20, et choice selections 18 à 22.

ETAT DU TABAC.

Stock en mains le 1er septembre 1867 bts.		3191
Arrivé aujourd'hui		19
Arrivé précédemment	4925 —	4944
		8135
Exporté aujourd'hui	00	
Exporté précédemment	4270 —	
Emballage, Consommation	693 —	4963
Stock en mains, à bord de nav.		3172

FRET.—Nous avons encore à signaler un marché au fret extrêmement calme. Dans le fait il ne se fait pas la plus petite offre dont les taux soient pour le moment un peu mieux que nominaux. Nos cotes actuelles sont comme suit: Coton sur vapeurs pour N York ⅝ à — c, Boston, 1 — c Philadelphie 1 — c; farine pour New York, 65 à — c le baril, pour Boston 75 c, mais pour New York 15 c le boisseau. Sur voiliers les taux sont: 3|4 à 3|8 l pour le coton pour La verpool; 3|4 c pour le Havre, 1 c pour Brême et ⅜ à — c pour N York et Boston. Tabac pour Brême 35s, Liverpool 35s à — s, — pour New York $5 et Boston $6 le boucaut, farine pour New York et Boston 50 c le baril, mais pour les ports du Nord, 15 c le boisseau, pour Liverpool 10 à 12 d.

SUCRE ET MELASSE—Un lot de 20 boucauts de Louisiane fair s'est vendu au débarcadère à 13 5|8 c la livre. Dans le sucre de la Louisiane, il se fait de petites affaires en détail à 15½ c la livre de prime, 16 à 16½ c pour le jaune blanchi et 17 à 17¼ c pour le blanc. Il ne se fait rien dans le sucre de Cube. La mélasse de Cube est tenue par cargaison à 46½ cts le gallon.

ARRIVAGES DE L'OUEST.—Le steamer Bismark, de St Louis, est arrivé ici depuis notre revue d'hier.

FARINE.—La demande a été meilleure aujourd'hui et a amené des ventes qui ont embrassé 3000 barils dont 100 de superfine à $9 25, 100 do à $9 50, 100 de double extra à $10 25, 500 de triple extra à $10 50, 50 do à des conditions privées, 100 de triple extra à $10 75, 100 do de farine pour ce qu'elle vaut à $13 50, 50, 136 et 200 d'extra de choix à $13 75, 100 d'extra, 100 et 200 do 300 de double extra à des conditions privées, 33 do de farine pour ce qu'elle vaut et 400 de triple extra à $10 75, 50 de triple extra à $11 50 et 150 d'extra de choix à $14 le baril.

MAIS.—L'approvisionnement de mais a été faible, la demande bonne, et le marché ferme aujourd'hui. Les ventes ont embrassé 8175 sacs dont 1960 d'inférieur à 92½, 500 et 500 de blanc prime à $1 01, 865 de blanc mélangé à $1 01 à $1 02, 500 et 1500 de blanc à $1 02, 200 do à $1 03, 150 et 1000 de jaune à $1 10 le boisseau.

AVOINE.—L'avoine est calme. Il s'en est cependant vendu aujourd'hui 1475 sacs, dont 875 100 et 500 sacs à 74 c le boisseau.

SON.—Il s'est vendu hier et aujourd'hui, sans rapport préalable, 650 sacs, en magasin et au débarcadère, comprenant 250 et 400 sacs, en lots à $175 les cent livres.

FOIN.—Un lot de 400 balles de foin de l'Ouest s'est vendu hier à des conditions privées. Le marché est calme et il ne s'est fait que de petites ventes au commerce à $19 à $21 le tonneau de prime de l'Ouest.

PORC.—La demande a été bonne et le marché plus ferme aujourd'hui. Ventes de 68 et de 200 barils de mess à $28. L'article se vend en détail à $27 50 et 28 50 le baril.

BACON.—Il s'est vendu aujourd'hui 21 barriques de côtés clear ribbed à 16¾ cts et 48 do de côtés désossés à 18 c la livre. Les épaules se vendent en détail 18 c la livre.

VIANDE VERTE.—Les épaules se vendent en détail à 13¾ à 14 c la livre.

SAINDOUX.—La demande a été active aujourd'hui. Subséquemment, les détenteurs ont haussé leurs prix à 19 c la livre de saindoux en tierçons et en barillets à 19¾ cts.

ESPRIT DE TEREBENTHINE.—Samedi, sans avis préalable, 200 barils ont été achetés pour l'exportation à 60 c le gallon.

RESINE.—La semaine dernière, 2200 barils de l'article ont été pris pour l'Europe à $3 25 le baril de No 2 et $1 50 à $4 25 pour le No 1, et 103 barils de la qualité no 2, vendus à un commerçant à $3 20 le baril.

GOUDRON ET BRAI. Un lot de 84 ballots de 30 gallons de goudron s'est vendu à $3 à $3 50 le ballot et 11 barils de brai à $4 40 le baril.

CHANDELLES DE SUIF.—Ventes de 100 caisses à 18, 21¼ et 25 c la livre.

SEL.—Durant les quelques jours jours qui viennent de s'écouler il s'en est vendu en magasin, deux chargements embrassant 11500 sacs, au quart fin pris pour l'Ouest et à des conditions privées, mais qu'on dit comprendre des prix pleins. Vente d'un chargement flottant de de 5000 sacs. Mais aucun détail de cette transaction n'est venu à notre connaissance.

GRAINES DE COTON.—Ventes de 1000 sacs à $24 le tonneau.

DRECHE.—70 sacs se sont vendus à $3 le boisseau de drèche de l'Ouest et $3 20 pour celle du Canada.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 22 avril 1868.

Arrivé, hier—167 bœufs du Texas, 117 cochons, 65 moutons et 5 vaches à lait.

Vendu—200 bœufs du Texas, 39 veaux et veaux d'un an, 215 cochons, 568 moutons et 8 vaches à lait.

A vendre—360 bœufs du Texas, 425 veaux et veaux d'un an, 700 cochons, 769 moutons et 30 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par tête		12 à —	15
de do 2me qualité, par tête	45	— à —	65
Bœufs du Texas, 1re qualité par tête	55 00	à 70	00
de do 2me qualité, par tête	40 00	à 50	00
de do 3me qualité, par tête	25	— à 30	—
Cochons par liv., gr.		— 7 à	11
Moutons 1ère qualité par tête		— à	9 00
do 2me do do		— à	5 00
do 3me do do		— à	3 00
Vaches à lait, de choix, par tête	80	— à	125 00
de de 2e qualité, par tête	45	— à	80 00
Veaux d'un an, par tête	10	— à	12 00
Veaux de lait par tête	10	— à	12 ?0
Chèvres par tête	1	50 à	4

Avis.

☞ Les personnes qui ont arrêté leur passage à bord de la barque MARIETTA pour Bordeaux, sont priées de venir le payer chez les consignées. Le navire devant partir positivement samedi, 25 courant.
Les passages qui n'auront pas été payés jeudi, seront considérés comme non engagés.
A. CARRIERE & CO.
22avril—3f 15, rue Bienville

THE MERIDIAN,
ANTÉRIEUREMENT
CLUB-HOUSE,
22..........Exchange-Place..........22
Entre Canal et Douane.
La réouverture de cet Etablissement aura lieu SAMEDI matin, 25 courant.
2 avril—4f PP C. CHAVANNE, Propriétaire.

A Louer ou à Vendre,

Une jolie RÉSIDENCE d'été, située sur la rivière Tchefuncte à trois milles au-dessus de Madisonville, comprenant une maison de maître à étage, une cuisine une écurie, remise et dépendances, un wharf, une cabane à bain. La propriété contient 25 acres enclos, la plus grande partie boisée, et est à proximité d'une source.
Cette résidence sera louée toute meublée pour la saison d'été, à des conditions avantageuses.
S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 22 avril—☞

Chienne perdue.

Perdue, dimanche dernier, une CHIENNE demi Terre Neuve, blanche avec de grosses taches noires, répondant au nom de DIANE. Une récompense libérale sera accordée à la personne qui la ramènera à la pharmacie rue Royale, encoignure Hôpital. 22avril 2f

Banque d'assurance du Commerce.
SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires
Montant des primes de l'année expirée le 3 mars 1868

Primes d'incendie	$53,8?6 44	
Primes de rivières	79,?28 ?0	
Primes de mer	29,808 ?0	
		$161,662 75
Pertes payées:		
Pertes par incendie	$13 659 59	
Pertes sur les rivières	84,?44 33	
Pertes sur mer	21,374 70	
	$122,277 42	
Rebat	30,980 97	
Taxes	4,799 01	
Réassurances	1,892 25	
Primes non retirées	419 00	
Dépenses, profits et pertes, etc., intérêts en moins	29 820 66	$197,189 31
		$ 35,526 56
Actif en caisse	$22,9?3 11	
Billets à recevoir	5 083 92	
Meubles	8,671 95	
Primes dues	74 088 46	
Billets pour actions	354 225 00	
		$502,973 44

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
S. B. BUCKNER, président.
GEO. O SWEET, secrétaire.
Assermenté et signé par devant moi, ce 21 avril 1868
PARIS CHILDRESS
2e Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans.
?avril—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurance Commerciale de la Nlle-Orléans.
20 avril 1868.

CONFORMÉMENT à la charte de cette Compagnie, une élection de vingt-cinq directeurs pour l'année, à partir du deuxième lundi de mai 1868 aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, No 45 de la rue du Camp, le LUNDI 4 mai prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. GEO. O STREET
?avril—aud et af Secrétaire

Pois "Clayed" de la Caroline et Riz de la Caroline.

1500 Sacs Cow Peas de la Caroline du Sud.
75 boucauts Riz prime de la Caroline du Sud. Reçus par les derniers arrivages de Charleston et à vendre à des prix réduits, pour des lots de quantités par PRICE, HINE & TUPPER
?1avril—1m Rue Carondelet, No 62

DEMANDE DE PLACE.

UN jeune homme de vingt trois ans arrivant de France, ayant servi dans les premières maisons de France, désire se placer comme Maître d'Hôtel, Garçon de Salle, ou Valet de Chambre, dans une maison bourgeoise ou ailleurs.
S'adresser au bureau de ce journal. 21 avril—3f

Ancienne Maison Lestrade.—Mandeville.
COLOMB, SUCCESSEUR.

LE Soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis en particulier, qu'il vient de faire l'ouverture de cette maison, qu'on y trouvera, comme par le passé, tout ce qui a fait la réputation de cet établissement. La plus grande attention sera donnée au choix des vins et liqueurs les plus fins et des plus renommés pour la table d'hôte et à la carte. L'établissement est pourvu de chevaux et voitures à la disposition des voyageurs et des pensionnaires.
Note.—Eau minérale des sources d'Abita. 21av—1m

Pharmacie à vendre.

UNE PHARMACIE, située dans une partie centrale du Second District est offerte en vente. Pour les conditions s'adresser rue Royale No 51, coin St-Philippe, à
VICTOR SERE, } Assignees
H. P. NORTON }
21 avril—3f

De la lumière! De la lumière!
HUILE SEPTOLINE! HUILE SEPTOLINE!
HUILE DE LAMPE SEPTOLINE.

C'EST l'huile la plus sûre, celle qui donne la lumière la plus douce, la plus brillante, qui ne graisse ni ne salit l'intérieur de la plus fine.

Elle ne fait pas explosion.

L'huile Septoline peut se brûler dans une lampe à huile de charbon en y adoptant le bec perfectionné dont le prix est couvert par l'économie qu'on fait en achetant le premier gallon d'huile.

Le dépôt de l'huile Septoline est au No 15 de la rue Dauphine, près Canal.

On la trouve chez
R. LUCKNER, coin Poydras et Remparts;
JOHN YOKUM, coin Thalie et Frerct;
H. SPILLMAN, rue Benome, près Julie,
HENRY BEHRENS, 509, Royale 3me District.
E. HOOPER, Agent général.
J. P. CROSS propriétaire de la patente.
12avril—12 19 26 10 17 mai

AU PUBLIC.

A partir de ce jour, ma femme, Mme Antoinette Dutrey, ayant quitté le toit conjugal, n'a aucun droit au crédit du public, marchands et autres.
J. DUTREY.
21 avril—3f

A. SORRÉ,
54 RUE DE CHARTRES Nlle Orléans 53
42 Paradis Poissonnière, PARIS.
NOUVEAUTES de PRINTEMPS
Reçu par le steamer "GUYANE" un large assortiment de nouveautés pour dames et couturières.
Fleurs, jais, ornements de paille, éventails, peignes nouveautés, rubans façonnés, chapeaux paille d'Italie et fantaisie, plumes et un bel assortiment de nouveaux modèles de formes.
En vente à partir du lundi 20 avril. E. SORRÉ.
17 avril 6f PP

Nattes, Nattes, Nattes.
GRAND RABAIS
POUR CAUSE DE LIQUIDATION.
300 ROULEAUX NATTES de toutes couleurs, ainsi qu'un bel assortiment de marchandises sèches.
A vendre par D. BLANCHARD,
?avril—1m Enc. Toulouse et Bourbon.

Graines de tabac de la Havane.

G. ALCÉS vient de recevoir par le dernier arrivage des SEMENCES DE TABAC DE LA VUELTA ABAJO (dernière récolte) qu'il offre à vendre au No 165 rue des Remparts, N. O.
17avril—1m

E. L. E. BONNET,
64 RUE DE CHARTRES,
Vient de recevoir un joli choix d'articles de printemps en
Modes et Nouveautés,
qu'il offre aux marchands de la ville et de la campagne à des prix très avantageux. 22 mars—1m.

AGENCE GENERALE

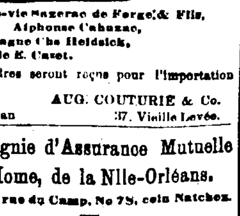

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils,
Do Alphonse Cahuzac,
Champagne Chs Heidsick,
Porto de E. Caset.
Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
AUG. COUTURIE & Co.
2fév—1an 37, Vieille Levée.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.
Bureau, rue du Camp, No 78, coin Natchez.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867	$321,590 00
Pertes, taxes, dépenses, réassurances, &c, payées dans la même période	217 740 78
Actif le 31 décembre 1867	279,724 02

Cette Compagnie continue à assurer, aux taux ordinaires de prime, contre les risques des mers, des rivières, contre les pertes et les avaries causées par les incendies.
ALFRED MOULTON, Président,
WM. M. PERKINS, Vice-Président,
A. W. HUNTER, Secrétaire.
—Directeurs—
J. M. Allen, J. H. Ludwigsen, E. K. Converse,
A. Moulton, Wm Chambers, A. H. May,
R. P. Ethell, John F. Moore, Robert Hare,
Wm. M. Perkins, J. E. Isenhour, John C. Rogers.
12 fév—11 et t. l. 2 jours

Revenu Intérieur des Etats-Unis,
Bureau du Percepteur du Premier District de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 18 avril 1868.

AVIS est donné que j'ai reçu de l'assesseur de ce District, le reste des taxes assessées (et maintenant dues) sur les "revenus" de l'année expirée le 31 décembre 1867.
Les personnes qui ne payeront pas lesdites taxes dans les vingt jours qui suivront la date de cette annonce sont sujettes à une amende de cinq (5) pour ct. par mois et à un intérêt d'un (1) pour cent par mois, jusqu'au paiement.
A moins d'un prompt paiement de taxes, les pénalités seront rigoureusement exécutées.
Les paiements devront m'être faits à la Douane, salle No. 5.
JOS. G. P. SUMNER,
Député percepteur en l'absence de
JAMES B. STEEDMAN,
19 avril—10f Percepteur.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.
Nouvelle-Orléans, 18 avril 1868.

AVIS est donné que les Actionnaires de cette Compagnie ont accepté la loi de la Législature de la Louisiane, approuvée le 11 mars 1868, intitulée: "Acte pour amender la Charte de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord," par un acte affirmatif unanime de 179,393 actions, ce qui est plus que le nombre exigé par la Charte.
J. L. GUBERNATOR, } Commissaires
E. A. BRIDGE, } d'élection.
JNO. DOLHONDE, }
19 avril—☞

ST-AMANT & ST CYR.

INFORMENT respectueusement leur clientèle et leurs amis qu'ils ont transporté leur MAGASIN à l'encoignure CHARTRES ET DUMAINE.
15avril—1m—PP

Hôtel de Pointe Claire.

CET élégant hôtel sera ouvert vers le 15 mai. Le propriétaire se flatte que la réputation de l'établissement sera ce qu'elle a toujours été avant la guerre.
Pointe Claire est un des endroits les plus salubres du Sud, ainsi que le prouve les grandes épidémies qui ont sévi à la Nlle-Orléans et à Mobile en 1854, 1853 et 1857. Il ne s'y est pas déclaré un seul cas de fièvre jaune.
Les bains de mer surpassent tous ceux des bords du golfe. Les bains sont à quelques pas de l'hôtel. Les pensionnaires peuvent demander, en tout temps, des bains d'eau de mer.
Le poisson et les huîtres y abondent pendant toute la saison.
Les propriétaires de voitures et de chevaux y trouveront d'excellentes écuries.
On s'est assuré un corps de musiciens pour les danses du soir.
Un beau steamer à basse pression fera le service régulier entre Mobile et Pointe Claire. Il partira tous les jours de Mobile.
—PRIX—
Par jour $4.
Par semaine $25
Par mois $100.
Le propriétaire remercie sincèrement le public de l'appui accordé au "Battle House" et espère qu'il lui sera continué.
A. M. GOOFREY, propriétaire de l'hôtel de Pointe Claire, et du Battle House de Mobile.
19avril—1m

Banque de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 16 mars 1868.

POUR s'assurer si les créanciers de la Banque de la Louisiane accepteront la proposition que les actionnaires leur ont faite dans une résolution adoptée à une assemblée des actionnaires de la Banque, le 14 mars 1868—
Avis est donné que des livres de souscription seront ouverts, pendant trente jours, au local de la Banque de la Louisiane, afin de recevoir des souscriptions pour le compte d'une nouvelle corporation qui s'est formée conformément aux lois de l'Etat, dans le but de faire les opérations de banque et qui s'est organisée aux termes et conditions du rapport imprimé présenté, à la dite réunion, aux actionnaires de la Banque de la Louisiane.
On peut se procurer des exemplaires du rapport au local de la banque.
MM. A. Lanfear, L. F. Generes, J. B. Leprêtre, John Pemberton
Ont été nommés membres du comité chargé de recevoir des souscriptions conformément au susdit avis.
19 mars—30j J. F. IRVINE, Caissier.

A LOUER:

ECURIE, REMISE et GRANDE COUR, propres pour chevaux, voitures, wagons, charrettes, drays, &c. S'adresser chez J. Barré sellier, rue Bourbon, 294 entre Dumaine et St-Philippe.
J. Barré annonce au public qu'il a reçu un assortiment de sellerie, harnais, selles, brides et articles de chasse par le steamship Panthéon, venant du Havre.
Rue Bourbon, 294, entre Dumaine et St-Philippe.
28 fév—3m—[illegible]

A Louer,

Pour cause de départ, possession immédiate. Le beau magasin à quatre étages, situé rue de la Douane, No 59. S'adresser sur les lieux.
10 avril—6t 1pa P P

A Louer,

Le magasin situé rue Bourbon, No 57, entre les rues Conti et Bienville, dernièrement occupé par MM St Amant & St Cyr.
Ce dit magasin sera loué avec toute l'installation qui s'y trouve, telle que étagères, vitrines, comptoirs, &c., gaz, coffre fort, &c. &c.
Pour les conditions, s'adresser à
D. B. MACARTY,
16 avril—15 f 57 rue Bourbon.

A louer,

La maison située à l'angle des rues Française et Claiborne, ayant 6 pièces avec cheminées, une cuisine double, trois chambres à domestiques, deux petites caves. Aussi, un terrain attenant à la propriété voisine. Pour les conditions s'adresser rue Claiborne, entre les rues St Claude et Champs Elysées ou à M. T. G. Robert, au bureau du Shérif. 5 avril—☞

A louer.

A LOUER, possession immédiate, jolie maison de résidence récemment réparée, située encoignure Ste-Anne et Rampart.
S'adresser à A. CARRIERE & Co.
?avril—15 f 15 rue Bienville

A Vendre,

Une belle résidence de campagne, située à Lewisburg, paroisse St Tammany, est offerte à des conditions raisonnables, de même que les meubles, la batterie de cuisine, voitures, chevaux, chez &c.
S'adresser au No 125 rue St-Philippe, encoignure Robertson. Mmars—1m

Pour Bordeaux.

LA barque danoise, de première classe, Marietta, capitaine Baltzow partira dans un bref délai.
Pour passage à l'entrepont, s'adresser au capitaine à bord, Poteau 35, 4me District, ou à
A. CARRIERE & Co.,
16 avril—18, 21 15 rue Bienville

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à faire tous travaux, surveillance, &c, pour le tout d'écosser et la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins, &c, nécessaires.
On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz sur leur propre plantation.
LEEDS & CO.
4 déc—6m Au coin des rues Delord & Foucher.

Etats-Unis d'Amérique.
Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans — Ville de la Nouvelle Orléans.

QU'IL soit connu que le dix huitième jour de mars de l'an de Notre Seigneur mil huit cent soixante huit, et dans la quatre vingt douzième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, par-devant moi, Gustave Le Gardeur, Jr., notaire public, dûment commissionné et assermenté dans et pour la susdite ville et la paroisse ci-dessus nommée, et en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, se sont présentés les personnes dont les noms et capacités sont ci-après indiqués, lesquels personnes ont déclaré qu'eux ou ceux qu'ils représentent sont actionnaires de la Banque de la Nouvelle-Orléans, corporation établie en vertu des lois de l'Etat et située dans cette ville et cette paroisse — pour le nombre d'actions de ladite banque, en regard de leurs signatures respectives.
Que conformément à la loi et au huitième article de la charte ou acte d'incorporation de ladite banque, au rapport de Wm Monaghan ancien notaire de cette ville en date du 14 mai 1853, la direction de ladite banque proposa une modification ou changement ou amendement aux articles de société, en adoptant, à l'unanimité à une réunion qui a eu lieu le troisième jour de février mil huit cent soixante-huit, une résolution dont copie est ci-annexée et qui est conçue comme suit: "Il est résolu que le rapport du comité soit adopté et que l'état des affaires de l'institution soit publié dans le *Times*, le *Crescent* et l'*Abeille*; que les actionnaires soient requis de se présenter au local de la banque, le samedi, septième jour de mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, pour voter sur la question de savoir s'il conviendrait de réduire le capital de la banque, actuellement d'un million de piastres ($1 000,000) à six cent mille piastres ($600,000) de valeur réelle."
Que la dite résolution fut soumise à une assemblée générale des actionnaires de la dite banque, après le temps et l'avis qu'exige la loi; qu'à la dite assemblée générale eux, les dits apparents, représentant et possédant plus que les deux tiers de cent vingt-deux actions (plus des deux tiers du total qui ont été votés et des actions) de la dite banque, votèrent et approuvèrent la dite résolution, consentirent à la réduction du capital de la dite banque de la Nouvelle-Orléans à six cent mille piastres autorisèrent la Direction à prendre et lui recommandèrent de prendre les mesures propres à mettre la décision en vigueur conformément à la loi et pour substituer des certificats d'actions de trente piastres aux anciens certificats de cinquante piastres.
En conséquence, les dits apparents, pour eux-mêmes, au nom de ceux qu'ils représentent et pour ceux qui sont ou pourraient plus tard devenir leurs associés, consentent, par les présentes, à ce que le capital de la dite banque de la Nouvelle-Orléans soit réduit à six cent mille piastres (au lieu d'un million) représentées par ou divisées en vingt mille actions de trente piastres. A cet effet le Président et la Direction sont autorisés à substituer des certificats d'actions de trente piastres aux anciens certificats de cinquante piastres. Les articles de Société sont, par les présentes, modifiés, changés et amendés conformément à ce qui précède.
Et les dits apparents, pour eux et pour ceux qu'ils représentent, deviennent actionnaires de la dite banque en souscrivant pour le nombre d'actions (de trente piastres) inscrit en regard de leurs noms respectifs.
Ainsi fait et passé, à mon étude, le jour, le mois et l'année ci-dessus écrits, en présence de MM. Armand Pitot, Jr, et Edouard Pitot, témoins légaux, qui ont signé avec les apparents et moi, notaire, après avoir lu le tout.

SIGNATURES DE L'ORIGINAL.

	Actions.		Actions
F Schuler	42	F E Bernard	10
Devallée & Joubert	245	U Marmon	?
A DeBon	50	Warren Crawford & Co	2?
C Chavanne	50	G F Porter	5
J V Alben	349	E Q Porter	5
Chas. De Ruyter	320	J M Pinniger	15
H C Millaudon	150	E P Jewett	5
H C Millaudon, agent	150	F Camerle	5
Edgar Pitot	100	P. ?	5
R B Mannion	700	? & Co	50
F F Moxon	100	D Lalanne	50
L Basset	150	A Camors	10
B Nemet	30	T S Dugan	25
A Fouque	85	E Forestier	5
Francis J Ruty	142	J C Denis	50
E Dorney	14	S Caubon	10
S Pablo	30	Maury & Co	10
E F Lavillebeuvre	150	A Millenberger & Co	50
Thos. Langridge	10	L D C Wood	5
Ant. Lavale	100	Wood & Low	50
Home Mutual Ins. Co	500	J L Storry	50
F F O'Brien	100	A B James	50
Horrell Gayle & Co	100	Alfred Kearney	5
R M Horrell	10	Vese Bro	50
J W Burbridge	10	W C Black	35
Mrs. V W Burbridge	130	W A Violett	87
The Jenny & Co	130	W A Violett & Co	50
C H Hyams	70	J Lorber	20
L B Pothier	10	J U Payne	20
Forstall & de Lassus	275	C Baquie	25
C Cavaroc	116	Amelie Lay	424
Irma Cavaroc	2	W N Mercer	424
C Cavaroc Jr	8	S Schmidt	50
J Songeron	18	P Crabites	50
L Guyol	55	E Merith	30
Frg Bros	200	Mrs. A Boudette	10
J Cramer	100	Mrs. Paul Juge, Sr	182
Fouqué	100	Aug. Bonu	10
W G Robinson	100	Wm Bogel	50
John Pemberton	100	Che. Ledig	40
Louisiana M. Ins. Co	295	Leeds & Co	100
Reynes & Doize	400	Simon & Loeb	125
N M Benachi	25	Castillo & Hariag	25
M Oglesby	169	E J Hart & Co	50
Ra'll & Co	12	Alkan & Rainey	30
Negroponte & Agelasto	45	D M Bernard	42
Potasal & Co	195	Che. Dunta	35
J J Miche & Co	115	E Giquel	61
Cie. d'Assur. Mut. du Crescent	512	Giquel & Jamison	40

A. PITOT, Jr. EDW. PITOT, G. LE GARDEUR, Jr.
Notaire public.
Pour copie conforme, G. LE GARDEUR, Jr.
Notaire public.
Le soussigné, député du préposé à l'enregistrement pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans, certifie que la susdite charte d'incorporation a été, aujourd'hui, dûment inscrite à son bureau, Livre S No 7, folios 71, 72, 73 et 74.
A. DUCATEL, Jr.
Député du préposé à l'enregistrement.
Nlle-Orléans, 18 mars 1868.
25 mars—1f par sem—4 sem

Loterie de l'Etat de la Georgie,
Au profit de l'Asile des orphelins de maçons
PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 21 AVRIL
—No 240—

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
34	31	23	58	42	60	6	59	78	65	67	54	1		

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionaliste" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 15 Commercial Place, où l'on peut les voir.
Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.
DAVE C. JOHNSTON, Agent,
12avril—1m

Chien perdu.

Perdu, dans le courant de l'après-midi, Vendredi, 17 avril, un CHIEN LEVRIER Italien, couleur rouge de feu. La personne qui l'aura trouvé est priée de le ramener au propriétaire, No 2?4, rue Bourgogne, entre les rues Ursulines et Hôpital ou elle recevra une récompense libérale.
19 avril—3f

Chienne perdue.

Perdue, samedi dernier, le 11 courant, une chienne tachetée noir et blanc répondant au nom de CAMBELLE.
Une récompense libérale sera accordée à la personne qui la ramènera rue Bourbon, No 55, chez M HONORE LAQUENS au coin des rues Craps et Adams.
19avril—3f

Pour Nautla—Mexique.

La fine voilière goelette anglaise BRAZOS Capt. P Arnauld, partira sous peu. Pour fret et passage, s'adresser au capitaine, à bord.
Poteau 18, au pied de la rue Hôpital 15 avril—6f

POUR BORDEAUX

Le beau navire français JEANNE, capitaine Torl.?, ayant son chargement complet, partira pour le port ci-dessus le 5 mai prochain.
Pour passages de chambres et d'entrepont. Le navire ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à
C. CAVAROC.
19 avril 8f No 5, Passage de la Bourse

J. J. ALBERT,
60.....*Rue Douane*.....60
A toujours en main un grand assortiment de **Chapeaux de tout genre, Feutre, Laine, Paille, Campêche, &c. &c.,** convenable pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne.
VENTES EN GROS SEULEMENT.
9 avril—1m PP

Jardinier-Fleuriste.

UN Jardinier Fleuriste, parfaitement recommandé, s'entendant à tout ce qui a rapport à l'horticulture (greffe, coupe des arbres, &c), désirerait trouver une place soit en ville ou à la campagne. S'adresser par lettres aux initiales P. B., au bureau de l'ABEILLE.
12 avril—☞

CASIMIRS, DRAPS et COUTILS
EN DETAIL.

MM. E. GIRARD & COUTEUX,
33 rue de Chartres, encoignure Douane,
Offrent leur stock de Lainages de Printemps, Draps légers, Mérinos et Coutils à des prix très réduits, et appellent l'attention des acheteurs de ces articles.
Nlle-Orléans, 28 mars 1868. 29 mars—1mPP

A Vendre,
OCCASION AVANTAGEUSE.

LE fonds d'un magnifique hôtel pouvant loger 60 pensionnaires situé dans le Second District de cette ville, comprenant tout l'ameublement du dit établissement, loyer modéré avec un sans bail. Pour plus de renseignements, s'adresser au bureau de S. GUINAULT Encoignure Bienville et Passage de la Bourse.
10 avril

Nouveautés! Nouveautés!

LA MAISON DERBES

OFFRE en ce moment l'assortiment le plus complet et varié d'articles de MODES et FANTAISIE qui puisse trouver sur le marché.
1. en compte de CHAPEAUX pour dames et enfants RUBANS, FLEURS, TULLES et CREPES, givrés BLONDES, DENTELLES, BRODERIE, GAZE, ORGANDIE, TARLATAN, CHALES, dentelle et GRENADINE, FRANGES, GALLONS et PASSEMENTERIE pour OMBRELLES, EVENTAILS, PEIGNES d'écaille OMBRELLES et PARAPLUIES, et toutes les fournitures à l'usage des modistes et des couturières.
Tous ces articles sont de première fraîcheur et sont vendus à des prix très réduits pour du comptant.
J. DERBES Jr.,
29 mars—1m Rue Royale 57

Docteur V. Fortineau.

LE docteur V. Fortineau de retour en Louisiane, annonce qu'il reprend l'exercice de sa profession médicale. Son bureau est à la pharmacie, encoignure Douane et Bourbon, et sa résidence rue Royale, No ?
Heures de consultation de onze heures à midi.
?mars—1m

Les Docteurs GAUDET et RANCE

S'occupent des Accouchements, des Maladies des femmes en général, et d'une manière spéciale des affections de l'utérus ainsi que de la Chlorose et de l'Hystérie sous toutes ses formes.
Leur cabinet de consultation est au domicile du Dr Gaudet, No 183 et 185 rue Douane, entre Bourgogne et Remparts.
Heures de Consultations.
Le Dr. Gaudet de midi à 1 heure.
Le Dr. RANCE de 1 à 2 heures. 2 avril—1m

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE
136 RUE DU CANAL 136
entre Bourgogne et Remparts, où il opère avec succès dans toutes les branches de son art.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
10 mars—1☞ PP

Pension.

ON prendra des pensionnaires, dans une maison de premier ordre, avec ou sans chambres, à des conditions très modérées, pour plus de détails.
S'adresser au No 43 de la rue Dauphine. 2avril—☞

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & CO.,
Importateurs, offrent à Bas Prix:
TAPIS—Anglais et américains de toute espèce, toiles cirées, à meubles, et enlaines.
NATTES—Superbes nattes de Chine, 100 pièces de coco
STORES—Couvertures de tables et de pianos
DESSUS DE TABLE—Drugget toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES toile et coton, à rainures, &c.
CORNICHES Bandes Flanches &c. 29 sept

Smith & Leefe.

GARDNER SMITH, Encanteur—Bureau, rue Gravier, No 1?7. Les soussignés ont repris leur métier d'affaires à l'ancien local. Kmité de la banque d'Union. Ils se chargent de la vente de propriétés foncières, immobilières et mobilières, de faillites, de successions, de faillites, etc. de la vente d'actions publiques, bateaux, cargaisons, coton avarié et meubles. Ils font également les ventes du dehors.
GARDNER SMITH. BENJ. P. LEEFE
Nlle Orléans 4 avril 1868 5avril—1m

Jules Lambert Jr.,

DONNE des leçons de français et d'anglais à domicile et se charge de l'éducation des jeunes enfants.
Leçons du soir. S'adresser chez le Dr. Lambert 115 rue Royale entre St Louis et Toulouse. 21 mars

L'HOMOEOPATHIE MISE A LA PORTEE DE TOUT LE MONDE, par le docteur Orard, un volume in 12 3me édition, net relié $2 50.
LE PROPAGATEUR HOMOEOPATHIQUE, une série de deux années de publication, un volume relié $6 00.
Ce journal a été publié à Paris par le Dr Orard, dans le but de propager la médecine homoeopathique.
En vente chez l'auteur, rue Esplanade 128, entre Bourgogne et Remparts. 7avril—1m

TRAITEMENT
DES MALADIES SECRÈTES
ET
DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris
22 sept Rue Conti et Bourgogne

INSTITUTIONS

Institution Audubon,
Dirigée par M. A. DARROT
137..........Rue Dauphine..........137
Entre Bienville et Remparts
DES professeurs de mérite reconnu sont attachés à l'établissement. 4avril—1m

INSTITUT IRVINGTON,
A IRVINGTON (New York)

CETTE pension (française et anglaise) de jeunes garçons est à l'abord à Irvington (NJ) située à cette heure de New York.
Cet établissement situé sur la Rivière Hudson, à vingt trois milles de la ville de New York, est ancienne résidence de Washington Irving, est célèbre pour sa salubrité et sa beauté.
Les cours d'études embrasse toutes les branches ang aises ordinaires, les langues anciennes et modernes, et la théorie pratiquement. Le français est la langue de l'école. Pour les circulaires s'adresser à
A. BOURSAUD principal
Référence Elliot & McKeever, rue de la Commune, No 1?0 20mars—2m 1fps

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIER
PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.
Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs éprouvés.
L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent à un côté une égale assistance.
Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.
Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.
LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, le calcul du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français—Prix: $5.
Le Collège est situé rue Hôpital No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

JACOB OTT Entrepreneur.
RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence
Fait et répare les caves.
Les ordres laissés au N. 26 Carcle Tivoli, ou chez A. DURAND coin Tchoupitoulas et Chartres, seront exécutés promptement. 13 nov—1an

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky
POUR LE 21 AVRIL.—CLASSE 29?.
Plan de Police

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
52	43	28	60	44	1	20	16	12	66	46	34	9		

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.
C. T. HOWARD.
Marchand de billets de loterie.
Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries.—Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York, dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux; que les tirages seront toujours exacts.
24 mars—1m

Louisiana Equitable
LIFE INSURANCE COMPANY.

Capital $500,000.00
Bureau, rue du Canal No 14?, Nlle-Orléans.
DIRECTEURS
John Pemberton, W. S. Pike, Edward Rigney,
E. A. Tyler, J. W. Stone, W. B. Schmidt,
C. H. Slocomb, A. Thompson, Alexander Marks,
F. Delbondio, Philip Moyer, C. E. Girardey,
George A. Fosdick, Marshall J. Smith, Edward Barnett,
Joseph Ellison, président; W. S. Pike, vice président;
T. M. Deane, agent général; W. P. Harper, secrétaire.

Cette Compagnie, incorporée en vertu des lois de la Louisiane, est actuellement prête à entrer en opération, et elle présente respectueusement ses titres au patronage du public.
Organisée dans la ville de la Nouvelle-Orléans par des citoyens favorablement connus, et contrôlée avec le pays par les placements de capitaux, nous croyons pouvoir droit d'attendre la Compagnie d'Assurance sur la Vie de la Louisiane.
[illegible]
Nouvelle-Orléans, 11 avril 1868. 14avril—6f

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer du Crescent City

AVIS—Conformément à l'article 11 de la Charte de cette Compagnie, une élection de cinq Directeurs, par les actionnaires, aura lieu, au bureau de la Compagnie le LUNDI 27 avril 1868, de 10 heures du matin à ? heures de l'après midi.
9 avril—12f CHARLES PITTS secrétaire

$10,000 de Recompense.

VOLÉ AUJOURD'HUI A LA BANQUE DU CANAL, un paquet fait pour une compagnie d'Express du Sud, adressé à M. MORGAN'S SONS, New York, contenant CINQUANTE MILLE $50,000 piastres en billets de "Legal Tender" de numéros et les piastres ci-après comme suit:

2,775*	8,059	13,995*	?	38,335*
3,115*	8,591	14,235*	?	38,747*
3,515	8,903	15,211	28,325*	?
3,997*	10,015*	16,543	28,415*	39,315*
4,047	10,203	16,731*	28,487*	40,050*
4,567	10,219*	16,847*	30,922*	40,415*
5,227	11,403	18,105*	30,465*	40,837*
5,305*	12,019*	19,131	31,879*	41,537*
6,727	12,147*	19,195	?	41,990*
7,295	13,619*	23,135*	?	45,001*

Le tout daté du 10 mars 1862 lettre C
Le public est prévenu de ne pas accepter les dits billets. La susdite récompense est offerte à quiconque fera retrouver l'argent.
Billets de nouvelles séries.
Nlle-Orléans, 26 mars 1868.
2?mars—1m CH. JUMONVILLE, caissier.

Traitement Spécial
DES MALADIES CHRONIQUES.

LE Docteur A. Dr. BAUSSET se charge à forfait, des maladies anciennes et de celles réputées incurables, Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Cirrhose, Maladie de Foie, Hydropisie, Paralysie et la Surdité. Consultations de midi à 3 heures. Résidence rue d'Orléans, No. 76. 1?janv—1an

WASHINGTON EXCHANGE,
RUE St. CHARLES, No 19,
Nouvelle-Orléans,
entre les rues Commune et Canal.
D. M. STELLA
5fév—1an Propriétaire.

J. Hernandez,
COURTIER.
11..........rue Carondelet..........11
A constamment des billets de l'Etat et de la ville de toutes sortes. ?fév—1an

Avis.

GRANDE DEMANDE D'ACHATS DE PROPRIÉTÉS dans le carré de la ville et autres. Des facilités, à des [illegible]. S'adresser à J. SALVADE, Courtier, No. 11, Passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti.
24 mars—1m

R. C. BARROW,
AGENCE DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES
Agence Générale Bureau.
15..........Rue Carondelet..........15
SE charge de l'achat et de la vente des propriétés, de l'administration des successions, etc., ainsi que du recouvrement de revenus, &c.

AUGUSTE BROUÉ
CAMPEMENT RESTAURAT
221 Rue de Chartres 221
Près de la rue Dumaine
M. Auguste Broué fait savoir à ses amis et au public qu'il sert de la Tortue, Gumbo, Curry de Volailles, à toute heure.
☞ [illegible]

L. CRESSON,
PEINTRE,
103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra.
Tient un magasin de PAPIER PEINT, peinture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIETÉ, images, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c. Se charge de la pose des papiers, peinture, ENCADREMENTS des tableaux, peinture, etc.

Le Dr. F. H. Knapp.
Chirurgien dentiste,
A transporté son bureau au No 127 de la rue Carondelet, où il exerce toutes ses branches de sa profession d'après ses procédés...
mente les succès de ses opérations, et qui vont lui est assez connu à la Nlle-Orléans pour qu'il ne soit pas besoin d'en parler. Il extrait les dents positivement sans douleur et sans le moindre danger.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE.
Cabinet et domicile No ? Canal, près de ... platine, or, ... caoutchouc.
Extrait les dents sans souffrance au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.
24 mars—☞ PP le M

Dr. C. BLANCKE
416 & 418 Rue St-Charles 416 & 418
Grand ... Dentiste.
ALUMINIUM! ALUMINIUM!
GRAND SUCCES!
LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il confectionne des dentiers en aluminium ...
... moins chers et ne sont pas affectés par les acides.
?mars—1an

MALADIES DES YEUX.

LE DR. HOMBERGER ... [illegible]
Consultations publiques et gratuites ...

BOIS DE CONSTRUCTION
GEORGE MERZ.
Moulin à raboter et chantier de bois de construction.
Au coin des rues Toulouse et Robertson ...
Bois préparé et brut, ...

Bois de choix pour comptoirs, etc

DIX MILLE pieds de noyer noir, frêne et de chêne pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également, un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds.
ALEX M'CONNELL
1?avril—1an

Bois, Charbon Salpé, &c,
J. C. KAIHMAN
Fils et ...
Marchand de Charbon, Charbon de Bois, Coke, Stable, bois et Bois de Chauffage,
RUE BIENVILLE N. 23.
LES ordres ... Mechanics' Exchange ...

Murphy's Post Office,
(VIS A VIS.)
Vient d'être ouvert, Vieille-Levée, vis-à-vis la Douane et la Poste.
VINS et LIQUEURS ... FAVORITES.
?mars—1m

Louisiana Equitable Life Insurance Company.
CAPITAL $500,000.
BUREAUX ... CANAL ... ORLEANS.
—Directeurs—
John Pemberton, W. S. Pike, E. Rigney,
E. A. Tyler, J. W. Stone, W. B. Schmidt,
C. H. Slocomb, A. Thompson, A. Marks,
F. Delbondio, Philip Moyer, C. E. Girardey,
Geo. A. Fosdick, Marshall J. Smith, Ed. Barnett.
Joseph Ellison Président; W. S. Pike, Vice Président;
T. M. Deane, Ag. Gén.; W. P. Harper, Sec.
La Compagnie prend TOUTE ESPÈCE D'ASSURANCE DE VIE ... Assurances ... participant aux bénéfices de la Compagnie.
Les paiements ne sont pas forfaits.
19 avril—☞